



INSPIR'
ACTION

-

« MOI JE SUIS
COMME ÇA ET
ALORS ? »

- IREPS PAYS
DE LA LOIRE

« Moi je suis comme ça et alors ? »

IREPS Pays de la Loire

[Vendée, Pays de la Loire]

contexte de l'action

Ce projet a été initié à l'école élémentaire Bouron Massé de Fontenay le Comte, situé en Réseau d'Education Prioritaire (REP), dans le prolongement du programme *En santé à l'école* porté par l'instance Régionale d'Education et de promotion de la santé Pays de la Loire (IREPS). Il s'inscrit dans le cadre du projet académique climat scolaire ainsi que dans le dispositif climat scolaire, spécifique à la DSSEN de Vendée.

le projet académique 2018-2022 de l'Éducation nationale : « Des ambitions partagées... sur les chemins de la réussite »

Le projet académique est articulé autour de quatre ambitions : réussite, insertion, solidarité et coopération. Un des axes est d'instaurer un climat scolaire positif, propice au « vivre et apprendre ensemble », d'accompagner la construction du « parcours santé » de chaque élève et de développer la prise en compte des compétences relationnelles et sociales.

Un dispositif « climat scolaire » est déployé en Vendée de manière expérimentale depuis la rentrée 2016-2017 par la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSSEN 85). Sur chaque circonscription, deux référents climat scolaire sont missionnés à hauteur d'une journée par semaine pour soutenir les équipes éducatives du 1^{er} degré autour de la problématique du climat scolaire (réalisation d'une enquête climat scolaire auprès des enfants, enseignants et parents ; aide à la mise en place de projets de prévention). Chaque binôme est constitué d'un directeur d'école et d'un conseiller pédagogique de circonscription (CPC).

le programme « En santé à l'école » porté par l'IREPS Pays de la Loire

De 2015 à 2017, l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Rectorat et l'URADEL (services régionaux de l'enseignement catholique) se sont



INSPIR' ACTION

—

- « MOI JE SUIS
COMME ÇA ET
ALORS ? »
- IREPS PAYS
DE LA LOIRE

engagés dans ce programme visant le renforcement des compétences psychosociales (CPS) en milieu scolaire. L'objectif était de permettre aux enseignants de mener par eux-mêmes des actions de renforcement des CPS auprès de leurs élèves.

Six types de prestations étaient proposés : la co-intervention, l'accompagnement d'équipe, la formation initiale, la formation continue, l'échange de pratiques et la formation à distance.

La directrice de l'école élémentaire Bouron Massé de Fontenay-le-Comte, également coordinatrice du réseau d'éducation prioritaire (REP) André Tiraqueau et les 2 référents *climat* scolaire ont participé à la formation à distance « Renforcer les compétences psychosociales des enfants » proposée de septembre à décembre 2017 dans le cadre du programme *En santé à l'école*.

Ces trois professionnels ont fort apprécié cette formation qui se déroulait sur 18h au total (9h sur la plateforme numérique Viaéduc et 9x3h en présentiel). Ils ont pu monter en compétences autour de l'approche positive et transversale d'éducation pour la santé :

- Comprendre et cerner le concept de « compétences psychosociales » ;
- Acquérir des repères méthodologiques pour implanter un projet de renforcement des CPS à l'école ;
- Acquérir des repères pédagogiques pour les renforcer au quotidien les CPS en classe (attitude éducative favorable au renforcement des CPS, conduite d'une séance CPS, progression pédagogique) ;
- Découvrir et expérimenter quelques outils CPS.

La directrice a eu ainsi connaissance des possibilités d'intervention de l'IREPS directement auprès des élèves, en appui aux enseignants. Cette modalité de travail l'a vivement intéressé au regard des éléments de contexte propres à l'école.

l'école Bouron-Massé de Fontenay-le-Comte

Suite à la formation, la directrice a exprimé un besoin d'accompagnement complémentaire pour :

- Transférer tous les repères acquis en direction de ses collègues ;
- Être soutenue dans la construction d'un programme spécifique à l'école avec une modalité qui s'adapte aux contraintes professionnelles ;
- Avoir la possibilité de « voir en action » l'animation de la séance, rassurer les enseignants ;



INSPIR' ACTION

« MOI JE SUIS
COMME ÇA ET
ALORS ? »

- IREPS PAYS
DE LA LOIRE

- Profiter de la co-intervention avec l'IREPS pour continuer d'interroger sa posture et mieux identifier les attitudes éducatives favorables.

Les enseignants observaient chez bon nombre d'élèves :

- Un rapport à l'alimentation et à l'hygiène compliqué ;
- Des problèmes de surpoids ;
- Pas de prise de petit déjeuner ;
- Une faible confiance en soi et estime de soi ;
- La peur de ne pas être aimé ;
- Un certain égocentrisme ;
- Une faible empathie ;
- Une faible tolérance à la frustration.

C'est pourquoi à l'issue de la formation, la directrice a sollicité l'IREPS pour accompagner l'équipe dans la mise en œuvre d'une action auprès des élèves de l'école.

Le programme expérimental a pris fin en décembre 2017 mais la nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens signée avec l'ARS a permis en juin 2018 de reprendre contact avec l'école et d'engager le projet sur l'année scolaire 2018-2019.

fiche-identité de l'action

Porteur du projet : IREPS Pays de la Loire, pôle Vendée

Statut du projet : en cours de mise en œuvre

Échelle : un établissement scolaire

Thématiques traitées : climat scolaire, compétences psychosociales, estime de soi, régulation non-violente des conflits

Publics visés : enfant, parent, personnel des établissements scolaires, tout professionnel travaillant auprès d'enfants et de jeunes (animateurs périscolaire et en centres de loisirs, animateurs jeunesse, ATSEM [Agent territorial spécialisé des écoles maternelles], animateurs en centre social, professionnels du RASED [Réseau d'aides spécialisées des élèves en difficulté], professionnels travaillant dans les dispositifs SSMO [Service social en milieu ouvert], professionnels de la MDA [Maison des adolescents], etc.)

Partenaires opérationnels : Ecole Bouron-Massé de Fontenay-le-Comte, Inspection d'académie de la circonscription de Fontenay, Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Vendée (DSDEN 85)



INSPIR' ACTION

« MOI JE SUIS
COMME ÇA ET
ALORS ? »
- IREPS PAYS
DE LA LOIRE

Partenaires financiers : Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire (pour l'intervention de l'IREPS), DSSEN 85 (pour le temps de décharge des référents climat scolaire et le temps de travail des enseignants)

Gouvernance : l'IREPS Pays de la Loire Pôle Vendée pilote un groupe de travail composé de l'équipe pédagogique. Y sont associés dès que possible les référents climat scolaire.

Coût de l'action : 7 000 €

Moyens affectés :

> *Ressources humaines* : une chargée de mission de l'IREPS co-anime les séances auprès de la classe de CE1-CE2 et de la classe de CP avec les enseignantes. Elle se mobilise en parallèle pour l'accompagnement de l'équipe mais aussi sur le déploiement et coordination de la démarche de territoire. La démarche est portée sur ce territoire par la directrice et coordinatrice REP. Elle observe les séances auprès des CP, sur son temps de décharge de direction, pour ensuite pouvoir animer celles-ci auprès des CE1 avec l'enseignante de la classe et le coordinateur ULIS (Unités localisées pour l'insertion scolaire).

Les référents climat scolaire sont intéressés pour venir observer les séances, sur le temps octroyé dans le cadre de leur mission climat scolaire (équivalent à une journée par semaine) et ainsi s'approprier la démarche d'intervention pour enrichir leur pratique d'appui aux enseignants. Il n'est malheureusement pas possible pour eux de suivre l'ensemble des séances du fait de leur charge de travail et de la multiplicité de leurs missions. Sont également présentes les auxiliaires de vie accompagnant les élèves du dispositif ULIS.

> *Locaux* : les séances ont lieu au sein de l'école, dans la salle polyvalente ou dans une salle annexe à la bibliothèque.

> *Matériel* : les outils utilisés sont ceux du centre de ressources documentaires de l'IREPS, spécialisé en éducation pour la santé et promotion de la santé. Y sont disponibles à l'emprunt pour les acteurs de projets de prévention, professionnels, bénévoles ou étudiants, divers supports de travail et de diffusion sur des thématiques telles que : compétences psychosociales, discrimination, nutrition, vie affective et sexuelle, addictions, accidents de la vie courante, hygiène, maltraitance-violence, sommeil, vaccination, suicide, handicap... Le petit matériel (photocopies, balle...) est mis à disposition selon les besoins par l'IREPS et l'école.



INSPIR' ACTION

« MOI JE SUIS
COMME ÇA ET
ALORS ? »
- IREPS PAYS
DE LA LOIRE

objectifs de l'action

objectif général

- > Promouvoir la santé des enfants ainsi qu'un climat scolaire favorable au bien-être et aux apprentissages

objectifs spécifiques

- > Accompagner l'équipe dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet d'éducation pour la santé dans une démarche de promotion du climat scolaire
- > Renforcer les CPS des enfants
- > Favoriser la mise en réseau des personnes ressources et partenaires locaux autour du renforcement des CPS des enfants et des jeunes

objectifs opérationnels sur 2019-2020

- > Animer des temps de concertation avec l'équipe éducative
- > Établir une 1ère année de programme pour les élèves de cycle 2
- > Animer 10 séances auprès des classes de cycle 2 (CPE, CE1, CE1-CE2)
- > Soutenir l'équipe dans l'animation de 10 inter-séances consacrées à l'élaboration d'un cahier interactif personnel (Lapbook)
- > Rencontrer les personnes et structures ressources sur le territoire de Fontenay pour explorer les attentes, les besoins, les expériences menées autour des CPS, les perspectives de partenariat et les stratégies de déploiement d'actions de renforcement des CPS sur le territoire

objectifs pédagogiques

Pour les enseignants et adultes de la communauté éducative :

- > Construire une culture commune autour du renforcement des CPS des élèves
- > Identifier des principaux repères méthodologiques pour implanter un projet de renforcement des CPS à l'école
- > Identifier les principaux repères pédagogiques pour renforcer les CPS lors de séances formalisées en classe (attitudes éducatives favorables au renforcement des CPS, conduite d'une séance CPS, progression pédagogique) et lors de temps informels au quotidien



INSPIR' ACTION

« MOI JE SUIS
COMME ÇA ET
ALORS ? »

- IREPS PAYS
DE LA LOIRE

Pour les enfants :

> Renforcer ses CPS et notamment les deux premiers couples de compétences ci-dessous en année 1 :

- Avoir conscience de soi et avoir de l'empathie ;
- Savoir gérer ses émotions et savoir gérer son stress ;
- Savoir communiquer efficacement et être habile dans les relations interpersonnelles ;
- Savoir résoudre les problèmes et savoir prendre des décisions ;
- Avoir une pensée créative et avoir une pensée critique.

description de l'action

Première rencontre de l'équipe éducative le 27 septembre 2018

Etaient présents les 9 enseignants de l'école élémentaire, les 2 référents climat scolaire, 1 chargée de prévention de la Mutualité française, 1 référente famille de l'ODDAS (centre social associatif), 1 déléguée de la mutuelle MGEN. Les objectifs de cette rencontre étaient de présenter l'IREPS, les partenaires et modalités possibles d'accompagnement, puis définir les classes qui seront concernées par le projet CPS.

A l'issue de cette réunion, il a été décidé que le cycle 2 (CP, CE1, CE2) s'engage dans le projet de renforcement des CPS tandis que le cycle 3 (CM1, CM2, 6^e) s'investisse dans l'action BOUGE (projet nutrition) en partenariat avec la MGEN, la Mutualité Française et l'ODDAS.

Rencontre 2 avec l'équipe pédagogique du cycle 2 et la directrice, le 13 novembre 2018

Les objectifs étaient de faire davantage connaissance, découvrir voire expérimenter des outils CPS afin d'illustrer la pédagogie favorable au renforcement des CPS, définir les contours du projet CPS de l'école Bouron Massé (objectifs spécifiques au cycle 2, nombre, durée et format des séances et des inter-séances, calendrier, co-animation, et autres modalités organisationnelles).

Rencontre 3 avec l'équipe pédagogique du cycle 2 et la directrice, le 29 novembre 2018

Les objectifs étaient de définir une progression pédagogique sur 10 séances (thèmes et objectifs, pistes d'outils), valider les modalités organisationnelles (temps de concertation, lieu des séances, etc.), préciser ensemble les grandes lignes du travail en inter-séances conduites par les enseignantes, en complémentarité des séances animées par l'IREPS ou la directrice.



INSPIR' ACTION

—

« MOI JE SUIS
COMME ÇA ET
ALORS ? »
- IREPS PAYS
DE LA LOIRE

D'autres rencontres ont lieu régulièrement pour travailler des aspects complémentaires : définir l'organisation concrète d'actions en direction des parents, affiner les contenus et supports des inter-séances, réfléchir à la valorisation du projet sur le territoire des communautés de communes du Sud Vendée, cheminer collectivement dans la conduite du projet en s'adaptant au gré des séances.

10 séances auprès des enfants prévues de janvier à juin 2019

Séance 1 : « Faisons connaissance » - Pose du cadre, présentation de la séance et jeu de connaissance

Séance 2 : « J'apprends à me connaître » - Identité, points communs et différences dans le groupe

Séance 3 : « Je suis capable de ... » - Compétences personnelles

Séance 4 : « Je sais ce que j'aime » - Goûts

Séance 5 : « Je reconnaiss mes sentiments » - Emotions

Séance 6 : « J'exprime mes sentiments » - Emotions

Séance 7 : « Je suis capable de ralentir » - Gestion des émotions

Séance 8 : « J'ai des moyens pour me calmer » - Gestion des émotions

Séance 9 : « J'apprends à faire confiance des autres » - Gestion des émotions, empathie et relations aux autres

Séance 10 : « Je regarde le chemin que j'ai parcouru » - Evaluation des séances, esprit critique

Après concertation avec l'équipe sur le fond et la forme, l'IREPS a formalisé les différents supports pédagogiques (progression pédagogique, déroulés de séance, supports de travail élèves, etc.) et les a mis progressivement à disposition sur Google Drive.

Ce programme a été intitulé par l'équipe pédagogique « Moi je suis comme ça et alors ? »

résultats de l'action

Le projet étant en cours de réalisation pour cette année scolaire, l'évaluation des résultats n'a pas encore été réalisée. Dans tous les cas, il est très difficile d'attribuer tout changement de comportement à la seule intervention auprès des enfants, plusieurs déterminants étant en effet en jeu, dont un bon nombre sont environnementaux.



INSPIR' ACTION

—

« MOI JE SUIS
COMME ÇA ET
ALORS ? »

- IREPS PAYS
DE LA LOIRE

L'évaluation des effets du programme s'intéresse au comportement, aux perceptions et au ressenti des enfants à l'aide d'un **focus groupe réalisé avec les élèves** ou sur la base des **observations des enseignants**.

En fin d'année, les enfants devront exprimer leur satisfaction à l'aide de 3 émoticônes (pas content, neutre, content). Ils pourront également partager leurs meilleurs et moins bons souvenirs. Ils auront enfin la possibilité d'expliquer ce que ces séances leur ont apporté.

Le protocole d'évaluation met davantage l'accent sur :

> **Les indicateurs de processus et les conditions d'implantation du projet.** Pour cela, nous nous appuyons sur des critères d'efficacité définis à partir des recommandations tirées des programmes probants ou prometteurs. (nombre, durée et rythme des séances, contenus, pédagogie interactive et expérientielle, compétences visées, programme pluriannuel, temps de préparation et de concertation avec les enseignants, nombre de professionnels impliqués, adhésion et coopération des enseignants, qualité de la co-animation, information et implication des parents, cohérence avec le projet d'école, etc.).

> La dimension formative pour l'équipe éducative (points forts et limites de l'accompagnement de projet réalisé par l'IREPS et de la co-intervention, effets du projet en termes de transfert de compétences...). Une **enquête auprès des enseignants** à l'issue de l'année scolaire et le recueil de l'**avis de l'intervenante** permettront de définir si la prestation a été utile et si les enseignants vont se servir des acquis.

éléments d'évaluation continue du projet et mise en lien avec l'évaluation du programme En santé à l'école

Nous pouvons affirmer avec certitude que la grande majorité des élèves apprécient fortement le projet et attendent avec impatience les séances. Nous observons une bonne implication dans les activités proposées et une belle richesse des débats. A ce jour, nous n'avons pas été plus loin que l'évaluation continue des 5 séances jusque-là réalisées.

Ces observations corrèlent avec l'évaluation interne réalisée dans le cadre du programme trisannuel *En santé à l'école* où 86 % des 7000 élèves touchés ont dit avoir aimé voire beaucoup aimé ces séances (54 % ont beaucoup aimé et 32 % ont aimé).

A ce jour, les enseignants de l'école Bouron Massé sont satisfaits de la démarche engagée, combinant accompagnement de projet et co-intervention. Ils apprécient particulièrement l'aide à la formalisation du



INSPIR' ACTION

—

« MOI JE SUIS
COMME ÇA ET
ALORS ? »

- IREPS PAYS
DE LA LOIRE

projet apportée par l'IREPS et l'apport d'outils pédagogiques adaptés, ludiques, variés et expérientiels.

Riche de l'expérience capitalisée par l'IREPS dans ce domaine, nous pouvons faire un parallèle avec l'évaluation du programme expérimental *En santé à l'école*. Sur les 500 professionnels ayant bénéficié d'une des six prestations, à l'issue du travail, ceux-ci ont dit se sentir plus compétents pour :

- Utiliser des activités pour 25% d'entre eux ;
- Renforcer les attitudes au quotidien pour 32% d'entre eux ;
- Animer des séances pour 16% d'entre eux ;
- Elaborer des progressions pour 14% d'entre eux ;
- Travailler des compétences du socle pour 13% d'entre eux.

La note de satisfaction était équivalente à 8,77 sur 10 pour la co-intervention et de 7,36 pour l'accompagnement. Ces 2 prestations sont menées parallèlement avec l'équipe de cycle 2 de l'école Bouron Massé.

Les enseignants ayant bénéficié d'une co-animation dans le cadre de ce programme expérimental ont apprécié :

- La possibilité de « voir en action » l'animation de la séance, qui rassure et aide ;
- Les modalités d'interactions avec l'opérateur ;
- Leur implication dans la construction du projet ;
- L'adaptation à leurs contraintes professionnelles ;
- La prise de recul par rapport à la posture professionnelle.

Les enseignants ayant bénéficié d'un accompagnement ont apprécié :

- La progression dans la maîtrise des concepts et des outils ;
- L'adaptation aux attentes diversifiées de l'équipe et aux particularités du contexte ;
- Une prestation qui offre des temps d'échange précieux au sein de l'équipe ;
- Une mobilisation de l'école et de meilleurs effets pour la diffusion d'une culture des CPS.

Les échanges informels avec l'équipe enseignante tendent à dégager ces mêmes retours positifs qu'il s'agira bien sûr d'aller évaluer de manière rigoureuse et formalisée en fin d'année scolaire.

Les limites soulevées par les enseignants dans le cadre du programme *En santé à l'école* tendent à s'amoindrir dans le cadre de ce projet qui combine



INSPIR' ACTION

« MOI JE SUIS
COMME ÇA ET
ALORS ? »
- IREPS PAYS
DE LA LOIRE

ces deux prestations complémentaires. Néanmoins, si ces prestations sont rassurantes, elles nécessitent une implication importante pour les enseignants.

perspectives

- > Du fait de la CPOM qui cadre ce projet, l'ambition de l'IREPS est de favoriser sur au moins 3 ans la mise en réseau des personnes et structures ressources locales autour du renforcement des CPS des enfants et des jeunes et le déploiement d'actions cohérentes sur le territoire.
- > L'IREPS se mobilise dans le cadre du contrat local de santé (CLS) et travaille avec les acteurs locaux à l'écriture de fiche action. L'IREPS pourra s'investir dans la mise en œuvre des actions de renforcement des CPS comme par exemple dans le développement d'actions « santé et parentalité », ou l'appui aux animateurs péri-scolaires.
- > Des partenariats renforcés sont envisagés avec le REAAP local (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité), le centre social l'ODDAS, la communauté de communes de Vendée Sèvre Autise (élaboration d'une stratégie de formation du personnel, notamment les animateurs enfance-jeunesse et les ATSEM).

conseils pour reproduire ce projet

Une nouvelle fois, l'action n'étant qu'à ses débuts, nous nous positionnons pour répondre à cette question en référence au retour d'expérience du programme *En santé à l'école*. Cette expérience de 3 ans a permis de mettre en exergue les contextes favorables au transfert de compétences, à l'échelle des équipes, à l'échelle des prestations et l'échelle de l'institution.

à l'échelle des équipes

- > L'adhésion (réponse à un besoin, une problématique), le volontariat des enseignants
- > La mobilisation d'équipe soutenue par des enseignants initiés
- > Un temps de sensibilisation aux CPS suivi d'un accompagnement possible
- > La mobilisation des directeurs facilitante mais non suffisante
- > L'approche territoriale intéressante même si peu mobilisée

à l'échelle de la prestation

- > L'aller/retour théorie et pratique



INSPIR' ACTION

« MOI JE SUIS
COMME ÇA ET
ALORS ? »

- IREPS PAYS
DE LA LOIRE

- > L'expérimentation d'activités CPS
- > L'inscription dans le cadre officiel et sur le temps de travail
- > Un temps dédié minimum (entre 12 et 18h en fonction de l'engagement)
- > L'appui d'un intervenant extérieur à l'école

à l'échelle de l'institution

- > Des orientations institutionnelles facilitant l'inscription des CPS dans les pratiques (Parcours éducatif de santé, EMC, dispositifs Climat scolaire...)
- > Le relais de l'information et l'appui par les inspecteurs de l'Éducation Nationale
- > Une priorité dans le plan académique pour garantir un temps minimum dédié à l'accompagnement
- > La mobilisation des enseignants facilitée lorsque le temps consacré à l'accompagnement est inscrit dans le temps de travail
- > Des intervenants formés pour intervenir sur les CPS (connaissances de terrains et approches en promotion de la santé).

quelques recommandations

> Combiner les prestations dans une perspective de parcours intégrant les différentes modalités : selon les niveaux de besoin/d'adhésion. Un parcours idéal se déroulerait en 6 étapes successives :

1. Sensibilisation au renforcement des CPS en formation initiale
2. Sensibilisation au renforcement des CPS auprès des équipes
3. Formation de l'équipe (avec si possible d'autres membres de l'équipe éducative)
4. Co-animation ou observation des séances en fonction des enseignants
5. Des temps d'échanges de pratique et de retours d'expériences
6. Des temps « apports » pour approfondir

L'enjeu est également de travailler avec les acteurs locaux à la passation progressive de la mission de coordination de ce projet CPS afin de pérenniser cette démarche sur le territoire, d'où le travail en étroite collaboration avec la coordinatrice REP, prédisposée de par sa fonction.



INSPIR' ACTION

« MOI JE SUIS
COMME ÇA ET
ALORS ? »
- IREPS PAYS
DE LA LOIRE

repères sur le territoire

Territoire : la ville de Fontenay-le-Comte (15 000 habitants) compte un quartier prioritaire de 1 700 habitants.

Contrat de ville : [contrat de ville 2015-2020 de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée](#)

Démarche territoriale de santé : [contrat local de santé 2019-2021 du territoire Entente Santé](#) (couvrant les communautés de communes Pays de Fontenay-Vendée et Vendée Sèvre Autise)

aller plus loin

- > [Retour d'expérience](#) du programme *En santé à l'école*
- > Site du programme *En santé à l'école* : <http://www.ensantealecole.org>
- > [Rapport d'évaluation final du programme En santé à l'école réalisé par l'IREPS](#) (février 2018)
- > [Rapport d'évaluation externe réalisé par le cabinet Planète Publique](#) (mars 2018)
- > AFEPS, [Manuel d'implantation des ateliers CPS-Enfants Mindful© pour développer des interventions CPS fondées sur les données probantes](#)

contact référent

Emilie Provost

Chargée de mission

IREPS Pays de la Loire – pôle Vendée

eprovost@irepspd.org

02 51 62 14 29

Cette Inspir'action fait partie du Dossier ressources « École, promotion de la santé et territoires ».

À télécharger ici → <http://www.fabrique-territoires-sante.org>

Complété le 29.03.2019